

## En 1997, l'Assemblée n'a prêté « que » 1,68 million de francs à Sarkozy

PAR MATHILDE MATHIEU ET MICHAËL HAJDENBERG  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 10 AVRIL 2012

Le différend est désormais précisément chiffré. Selon nos informations, confirmées à la questure de l'Assemblée nationale, le montant exact du prêt accordé en 1997 à Nicolas Sarkozy par l'Assemblée nationale pour l'achat de son appartement sur l'île de la Jatte (revendu en 2006) s'élève à 1,68 million de francs (environ 257 000 euros). Ce montant, conformément à ce que nous écrivions samedi, se compose d'un plafond (autour de 1,2 million de francs) et de compléments familiaux prévus pour les députés ayant des enfants.

Cette somme se révèle bien en contradiction avec la **version** donnée par Nicolas Sarkozy à l'Express, en janvier 2007. À l'époque, sollicité par l'hebdomadaire qui souhaitait comprendre le montage financier ayant permis l'acquisition du bien, le Président de la République avait expliqué que l'Assemblée nationale lui avait prêté plus de 3 millions de francs.

Or, l'Assemblée nationale n'accorde pas de prêt immobilier de ce montant, comme elle nous l'avait écrit en octobre. **Questionné sur cette incohérence par Mediapart** lors d'une conférence de presse le 5 avril, et donc sur l'origine de ces 3 millions de francs, Nicolas Sarkozy avait de nouveau répondu : « *Adressez-vous à l'Assemblée nationale !* ». Il avait auparavant confusément expliqué avoir contracté « *des prêts* » auprès du Palais-Bourbon entre 1995 et 1997.

Jeudi 5 avril, nous nous sommes donc de nouveau adressés à l'Assemblée nationale. Son président, Bernard Accoyer, a lui-même pris soin de nous répondre. Dans un courrier où il précise les modalités

de prêts en vigueur à l'époque, il écrit noir sur blanc que le prêt accordé au second semestre 1997 à Nicolas Sarkozy n'a pas dérogé aux règles habituelles.



À la questure, et en dépit « des prêts » au pluriel évoqués par Nicolas Sarkozy, on confirme à Mediapart que l'ancien maire de Neuilly n'a obtenu aucun autre prêt immobilier à l'Assemblée nationale entre 1995 et 1997. Logique : un député n'était pas supposé contracter deux emprunts successifs pour l'achat d'un même appartement...

Si Nicolas Sarkozy avait bénéficié d'un autre type de prêt à l'époque, il s'agirait d'un prêt personnel, « un prêt de trésorerie » accordé en théorie par l'Assemblée pour l'achat de matériel de bureau ou encore d'une voiture, et dont le montant atteignait entre 50 000 et 100 000 francs.

### Comment Nicolas Sarkozy les a-t-il payés ? Les a-t-il bien payés ?

L'explication de Nicolas Sarkozy ne tient donc pas la route si on refait l'addition :

- 270 000 francs versés lors du dépôt de garantie
- 1,6 million de francs emprunté auprès de la Société Générale
- 1,68 million de francs emprunté auprès de l'Assemblée nationale.

À ce stade de nos investigations, le montant total de l'argent versé avec certitude s'élève donc à 3,55 millions de francs. Or, selon l'acte de vente de septembre 1997, Nicolas et Cécilia Sarkozy auraient payé 5,4 millions de francs leur appartement en duplex (5,75 millions de francs si on ajoute l'achat d'un studio attenant de 16,6 m<sup>2</sup>, dix mois plus tard), qu'ils ont revendu 1,94 million d'euros en 2006.

5,4 – 3,55 = 1,85 million de francs ( environ 282 000 euros).

Comment Nicolas Sarkozy les a-t-il payés ? Les a-t-il bien payés ? À de nombreuses reprises, nous avons proposé à l'ancien député et maire de Neuilly de nous transmettre les documents établissant le montage financier. Il s'y refuse.

L'achat de cet appartement, puis sa revente, ayant très largement participé à la constitution d'un patrimoine personnel qu'il évalue lui-même aujourd'hui à 2,7 millions d'euros, il serait incompréhensible que le président entretienne le flou. En 2007, *le Canard Enchaîné* avait déjà révélé, concernant l'achat de cet appartement que Nicolas Sarkozy et son épouse

avaient bénéficié de la part du Groupe Lasserre, qualifié de « *promoteur favori du maire de Neuilly* », d'un rabais d'« *au moins 2 millions de francs* » (300 000 euros) sur le prix de vente et les travaux effectués. Le futur président avait contesté avoir payé moins que le prix du marché.

À ces deux millions de francs, s'ajoute donc un nouveau mystère sur près de 2 millions de francs supplémentaires. Nicolas Sarkozy doit s'en expliquer. Si, malgré les explications de Bernard Accoyer, il maintient sa version d'un ou plusieurs prêts de 3 millions de francs consentis par l'Assemblée nationale, il doit en apporter les preuves. Si l'argent vient d'ailleurs, il doit dire d'où. Et expliquer pourquoi il a menti.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.